

ASSOCIATION "FONDATION JULIE"

23 route de Barembach, 67130 SCHIRMECK

inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de SCHIRMECK

site internet : www.ass-fondation-julie.org

Courriel : fondation-julie@ass-fondation-julie.org

Mai 2015

Le 28 juin 2014, nous avons commémoré les 10 ans de la disparition de Jeanne Marie, Hedwige et Julie. L'après-midi s'est déroulée en présence d'environ 250 personnes.

« Julie, ton souvenir nous rassemble », ce slogan était bien choisis.

La marche et l'exposition ont été appréciées par les participants. Nous profitons de ce courrier pour remercier tous ceux qui se sont associés à cette manifestation. Et notamment les communes avoisinantes, les commerçants et toutes les entreprises locales qui nous soutiennent depuis si longtemps.

MERCI A TOUS

Cette année, et pour les années à venir, nous n'organiserons plus de commémoration. Nous allons entretenir l'arbre planté en 2009 au Bergopré. Chacun est libre de venir s'y recueillir, au moment où il le souhaite.

Evènements depuis notre dernier courrier

- 26/05/2014 : Françoise a assisté à un colloque intitulé « le rôle de la communauté dans l'application des peines. La Justice restaurative en action ». Son but était d'intervenir pour attirer l'attention sur l'association et son discours, à savoir que nous ne sommes pas opposés à la réinsertion mais pas pour tous les individus. Et de la nécessité de s'assurer de la dangerosité du candidat à la libération conditionnelle, de manière sérieuse. Monsieur Dominique Raimbourg, rapporteur de la commission des lois, était présent. On ne peut pas dire, qu'il y ait eu de prise en compte, des propos tenus par Françoise. Ces gens sont dans leur monde et nous pensons important de jouer « les troubles fête ». Mais il ne faut pas rêver. Cela n'a que très peu, voire pas du tout, d'effet.
- le 28/06/2014 : après midi en souvenir de Julie,
- Le 12/11/2014 : action devant la Cours Européenne des Droits de l'Homme de Pierre Bodein. Ce dernier demande la révision de son procès estimant que sa peine à perpétuité est une violation des droits de l'homme. Fort heureusement la CEDH ne lui a pas donné raison. A cette occasion Françoise a été très sollicitée par les médias et a répondu, dans la limite de ses possibilités, à un maximum d'interview. Il est à noter qu'elle a été avisée de l'action de Bodein par les médias eux-mêmes. Cela peut s'expliquer par le fait qu'il s'agissait d'une action contre l'Etat Français sur le prononcé de la peine à perpétuité. Il est très important de retenir que la France ne va pas à l'encontre des droits de l'homme en prononçant cette peine puisqu'elle n'est pas vraiment à perpétuité mais propose à la fin de 30 ans d'emprisonnement une possibilité de libération. Il nous faut donc veiller à ne pas demander l'application d'une perpétuité réelle mais sensibiliser un maximum pour que la libération ne soit pas prononcée à l'issue de la peine incompressible de 30 ans. Nous pensons qu'il va falloir composer avec cette hypocrisie pour arriver à nos fins.

- Le 14/11/2014 : assemblée générale
Les courriers transmis à Mme Taubira, sont à ce jour, restés lettres mortes. De ce fait, nous stoppons l'envoi régulier des courriers. Nous n'abandonnons pas mais l'envoi de courrier sera plus spontané et éventuellement en lien avec l'actualité.
Les membres du comité et du bureau sont reconduits.
- Le 07/02/2015 : diffusion d'un reportage sur l'affaire Bodein sur NT1, Chroniques criminelles.
Ce reportage a été enregistré courant 2014 et notamment une petite partie filmée lors de la manifestation de juin.
- Le 25/03/2015 : réunion du comité au cours de laquelle il a été décidé de ne plus organiser de commémoration annuelle et de ne plus faire de courrier régulier aux adhérents. Le site reste à leur disposition pour nous contacter et se tenir aux faits de notre actualité. Le courrier de mai 2015 sera donc le dernier régulier. S'il est besoin de mobiliser nos adhérents, nous le ferons par voie de presse et par messagerie. Il est donc important d'avoir les bonnes adresses e-mail.
- Le 20/04/2015 : envoi d'une lettre à Mme Taubira suite à l'assassinat de la petite Chloé, 9 ans.
Nous lui rappelons l'importance qu'il y a pour nous de déterminer la dangerosité d'un individu et de la possibilité qu'offre les centres de rétention de sûreté de gardé de tels individus à l'écart de notre Société.

Suite à une décision du comité, nous ne vous transmettrons plus de courrier annuel. Le site de l'association reste à votre disposition. Nous vous demandons de nous transmettre vos adresses e-mail pour nous permettre de vous contacter rapidement si nécessaire.

Date à retenir

La prochaine assemblée générale aura lieu à la salle des fêtes de Schirmeck, le 13 novembre 2015.

Nous sommes un peu plus de 7600 adhérents.

Un grand merci à tous pour votre soutien. Il nous est très cher qu'il soit sous forme de don, de lettre, d'e-mail, de pensée.

Merci à toutes les personnes qui par leur implication nous permettent d'exister,

Merci à l'équipe qui met la lettre sous pli et aux personnes qui portent ce courrier principalement dans la Vallée de la Bruche. Cela nous permet de réaliser une réelle économie au niveau des frais d'affranchissement.

Merci aux municipalités de Schirmeck, Barembach pour les prêts de salles.

Vous pouvez nous aider en parrainant un proche. Etre nombreux est une réelle force. Adhésion sur papier libre (nom, prénom, adresse à envoyer à l'adresse ci-dessus), ou sur la rubrique « devenir membre » de notre site. Aucune cotisation n'est demandée

RAPPEL

Merci de nous signaler tout changement d'adresse courrier ou internet. Nous vous rappelons que l'envoi de courrier informatique est beaucoup plus facile pour nous, alors n'hésitez pas à nous communiquer votre adresse e-mail.

LE COMITE